



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



**ATELIER DE LANCEMENT CONJOINT
DES PROJETS TCP/SFC/4002 ET TCP/SFC/4003**

NOTE CONCEPTUELLE

1. Contexte

Au cours de leur rencontre d'échanges à Libreville le 02 octobre 2024, le Président de la commission de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) et le Coordonnateur du Bureau sous-Régional de la FAO en Afrique centrale (SFC) ont convenu de renforcer le partenariat entre les deux institutions, en particulier autour de la mise en œuvre de la stratégie d'import-substitution de la CEMAC adoptée par les Chefs d'Etat en mars 2023.

Afin de concrétiser cette collaboration et, à la demande de la CEMAC, les deux institutions ont convenu la mise en œuvre de deux Projets de Coopération Techniques (PCT), à savoir :

TCP/SFC/4002 : l'appui à la Promotion de l'Agriculture Urbaine et Péri-urbaine inclusive et innovante pour une sécurité alimentaire et nutritionnelle durables en Afrique centrale"

TCP/SFC/4003 : "l'appui à l'amélioration des échanges commerciaux des produits agricoles d'origine animale (viande bovine, ovine et caprine) en zone CEMAC".

Ces initiatives sont toutes financées par la FAO à hauteur de 620 000 dollars américains. La première vise à mettre en place un mécanisme pour identifier les agri-preneurs, jeunes ou femmes, qui ont mis en place des projets proposant des solutions innovantes et de soutenir certains d'entre eux dans la consolidation de leurs acquis, tandis que la seconde a pour finalité d'identifier les obstacles qui freinent les échanges intra-communautaires entre les Etats membres de la CEMAC et de proposer une stratégie efficace pour fluidifier les échanges communautaires des produits agricoles, en particulier les viandes bovines, ovines et caprines.

Les principaux bénéficiaires de ces projets sont les différents acteurs des différentes chaînes de valeurs agricoles ciblées par ces deux projets notamment les jeunes agri-preneurs, les éleveurs, les commerçants, les grossistes, les transporteurs, les gouvernements des Etats membres ainsi que l'institution sous-régionale de la CEMAC.

2. Justification de l'atelier

L'organisation de cet atelier se justifie par plusieurs raisons à la fois stratégiques et opérationnelles.

Tout d'abord, il s'agit d'assurer une appropriation effective de ces deux projets par les parties prenantes et les acteurs, parmi lesquels la CEMAC et ses institutions techniques, les États membres, les organisations professionnelles des chaînes de valeur, des organisations de la société civile et du secteur privé, des partenaires techniques et financiers, ainsi que la FAO. Pour garantir une mise en œuvre plus efficace, il est donc essentiel que tous ces acteurs comprennent, s'impliquent, s'engagent et contribuent pleinement à l'atteinte des objectifs et résultats attendus et les modalités d'exécution de ces deux initiatives sous-régionales, afin d'assurer une implication active dès le démarrage.

Ensuite, l'atelier permettra de définir et valider les cadres de mise en œuvre des deux

projets. Il offrira l'occasion de présenter les plans de travail initiaux, les calendriers d'exécution et les responsabilités des parties prenantes. Ce processus favorisera la mise en place d'un cadre de coordination et de pilotage adapté, pour réduire significativement les éventuels chevauchements, duplications et contradictions entre les interventions et magnifier les synergies entre partenaires.

Il contribuera également à renforcer l'engagement politique et institutionnel entre la CEMAC et la FAO. En effet, la stratégie d'import-substitution adoptée par les Chefs d'Etats de la CEMAC en mars 2023 met en avant la valorisation des produits locaux, notamment le manioc, le riz, la viande bovine, ovine et caprine. Le lancement officiel de ces projets constitue donc un signal fort de l'engagement conjoint de la CEMAC et de la FAO à traduire cette orientation stratégique en actions concrètes, mobilisant ainsi les États membres autour d'initiatives régionales structurantes et à fort potentiel impact social et économique. En 2014, la FAO a mis en place le projet GCP/SFC/001/MUL, intitulé « La sécurité alimentaire renforcée en milieu urbain en Afrique Centrale grâce à une meilleure disponibilité de la nourriture produite localement ». L'implémentation dudit projet a couvert plusieurs pays d'Afrique centrale, soutenant ainsi la production alimentaire en zones urbaine et péri-urbaine comme un moyen d'alléger les pressions économiques et sociales causées par le ralentissement de la croissance et l'exode rural. Le projet a permis d'aboutir à l'élaboration du « Plan Stratégique de développement des Villes Vertes en Afrique Centrale (PSDVV) ».

En outre, l'atelier représente une opportunité de renforcer la visibilité et la communication autour des projets. Sa tenue permettra de communiquer officiellement auprès des parties prenantes, des médias et du grand public, en vue de renforcer la transparence et l'adhésion aux objectifs stratégiques et résultats attendus. Il contribuera également à valoriser l'image de la CEMAC et de la FAO comme partenaires moteurs du développement agricole et commercial dans la sous-région.

Enfin, l'atelier vise à jeter les bases d'un dispositif de suivi-évaluation efficace par la définition dès le départ des mécanismes de suivi, des indicateurs de performance et des modalités de reporting pour assurer une gestion axée sur les résultats dans le but ultime de garantir une meilleure redevabilité et un ajustement de la mise en œuvre en fonction des retours d'expérience et des défis rencontrés.

3. Objectif de l'atelier

Le présent atelier vise à présenter officiellement les projets aux différentes parties prenantes afin d'assurer une compréhension commune de leurs objectifs, résultats et modalités de mise en œuvre. Il permettra également de renforcer l'appropriation des projets par la CEMAC, les États membres, les partenaires techniques et financiers ainsi que les organisations professionnelles, tout en définissant un cadre de collaboration et de coordination pour une mise en œuvre harmonisée et participative. Enfin, il servira aussi à valider les plans de travail initiaux et à préciser les rôles et responsabilités de chaque partie prenante/acteur du projet.

4. Résultats attendus

Au terme de cet atelier technique, les résultats suivants sont obtenus :

- a. Les présentations officielles des projets sont effectuées et largement partagées avec les parties prenantes sous-régionales, nationales et techniques ;

b. Les éléments ci-après, sont examinés et validés par les participants :

- Les objectifs, résultats attendus, approche méthodologique et modalités de mise en œuvre des projets ;
- Les rôles et responsabilités des parties prenantes (CEMAC, Etats membres, organisations professionnelles, PTF, FAO, etc.) ;
- Les plans de travail initiaux des projets et les calendriers de mise en œuvre ;
- Les mécanismes de suivi-évaluation et de reporting sont clarifiés pour assurer une redevabilité et un pilotage plus efficace ;

c. Un cadre de coordination et de collaboration entre les acteurs est adopté afin de garantir la cohérence et l'efficacité des interventions ;

d. Des recommandations et propositions de contributions techniques et financières éventuelles sont recensées et validées comme compléments des présents projets.

5. Date et lieu

L'atelier se déroulera en mode hybride du 18 au 19 février 2026 à Libreville/Gabon à l'Hôtel Boulevard d'ACAE..

6. Participants à l'atelier

Les participants à cet atelier proviennent des institutions partenaires à savoir la CEMAC et ses institutions spécialisées, et la FAO à travers ses bureaux pays, les agents des ministères de l'agriculture, de l'élevage et du commerce au niveau sous-regional et des ministères de la jeunesse, des transports, de la pêche, de l'économie numérique, de l'enseignement supérieur, de l'intérieur et de la planification du Gabon, des jeunes agri-preneurs, des commerçants, transporteurs des produits agricoles, agents de force de défense et de l'ordre (douane et gendarmerie), société civile, groupements ou coopératives agricole et d'élevage..

7. Méthodologie

La méthodologie retenue pour l'atelier de lancement de ces deux projets repose sur une approche participative, inclusive et orientée vers les résultats. Elle sera basée sur :

- Des présentations techniques suivies de discussions en plénière ;
- De travaux de groupe pour approfondir les thématiques spécifiques et aboutir à des propositions concrètes ;
- Des restitutions en plénière pour valider collectivement les résultats ;
- Les résultats et recommandations de l'ensemble des sessions de travail feront l'objet d'un communiqué final à valider par l'ensemble des participants et, ultérieurement d'un rapport final.

8. Déroulement de l'atelier

L'atelier se déroulera en sessions plénières et travaux en groupes, selon les étapes suivantes :

Ouverture officielle : interventions du Vice-Président de la Commission de la CEMAC, du Coordonnateur du Bureau sous-régional de la FAO (SFC), et du Ministre de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural du Gabon ;

Présentation des projets : rappel du contexte, des objectifs, des résultats attendus, des composantes et de l'approche méthodologique

Travaux techniques :

- Identification et discussion des principaux défis liés aux échanges commerciaux des produits d'origine animale ;
- Analyse collective des rôles et responsabilités des parties prenantes ;
- Présentation et validation du plan de travail initial et du calendrier de mise en œuvre ;
- Définition des mécanismes de coordination, de suivi-évaluation et de reporting

Discussions interactives : questions-réponses, et partages d'expériences pour harmoniser l'appropriation des deux projets et renforcer la complémentarité des interventions ;

Adoption des conclusions : validation des décisions clés (plan de travail, cadre de collaboration, mécanismes de suivi) et formulation des recommandations finales ;

Cérémonie de clôture : Allocutions de synthèse et de clôture.

9. Production des livrables

À l'issue de l'atelier, les livrables attendus par projet validés par l'ensemble des participants sont les suivants :

- Un rapport de l'atelier comprenant les échanges, conclusions et recommandations.
- Le plan de travail initial validé avec le calendrier d'exécution.
- La feuille de route de coordination et de suivi-évaluation.
- Une liste exhaustive des engagements institutionnels pris par les participants.

AGENDA

Horaires	Articulations	Intervenants
Mercredi, 18 février 2026 : TCP/SFC/4003		
08H30-09H00	Accueil et enregistrement des participants Inscription et remise des documents de travail	Secrétariat
09H00-09H30	Cérémonie d'ouverture officielle Allocution du SCR Allocution du Président de la commission de la CEMAC Allocution du Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et du Développement Rural	SCR Président CEMAC Ministre
09H30-10H00	Présentation du contexte et des enjeux Rappel de la stratégie d'import-substitution de la CEMAC	CEMAC
10H00-10H30	Photo de famille +Pause-Café	
10H30-10H45	Présentation individuelle des participants Mise en place du bureau de l'atelier et validation du l'agenda de l'atelier	MC
10H45-11H45	Présentation du projet TCP/SFC/4003 et questions réponses Objectifs, résultats attendus et composantes du projet Approche méthodologique et plan de travail initial Modalités de mise en œuvre et mécanismes de suivi-évaluation	FAO
11H45-12H00	Introduction aux travaux de groupe Présentation des TDRs des travaux de groupe Validation d'une méthodologie de travail Formation des groupes	FAO
12H00-13H00	Pause-déjeuner	
13H00-14H30	Travaux de groupes Groupe 1 : Décryptage, amélioration et validation des rôles et responsabilités des parties prenantes (Autrement dit, en quoi consistera la contribution des parties prenantes) Groupe 2 : Identification des principaux défis liés aux échanges commerciaux des produits animaux (barrières tarifaires et non tarifaires, normes sanitaires, infrastructures, etc.) Groupe 3 : Facteurs de réussite, risques et mesures palliatives liées à la mise en œuvre du projet TCP/SF-C/4003	FAO/CEMAC/MC
	Pause-Café	

AGENDA

Horaires	Articulations	Intervenants
14H30-15H00	Pause-Café	
15H00-16H00	Restitution des travaux de groupes et discussion en plénière Présentation des conclusions de chaque groupe Harmonisation et adoption collective des propositions	Chef de groupes /MC
16H00-17H00	Adoption des conclusions et recommandations de l'atelier Révision et validation du plan de travail (feuille de route) Recommandations	FAO/CEMAC
Jeudi, 19 février 2026 : TCP/SFC/4002		
08H30-09H00	Accueil et enregistrement des participants Inscription et remise des documents de travail	Secrétariat
	Modération	Ndeye Ndack DIOP, FAO
09H00-10H00	Présentation du projet et questions réponses Objectifs, résultats attendus et composantes du projet Approche méthodologique et plan de travail initial Modalités de mise en œuvre et mécanismes de suivi-évaluation	Jean-François KONDZOU TAKUETE (En ligne) / MIYOUBI KOUMANGOYE (Drice), FAO
10H00-10H30	Présentation de l'Etat de mise en œuvre du projet Activités réalisées au niveau SFC, Cameroun, Congo, Gabon et Guinée-équatoriale; Prochaines étapes	Gerald TCHATCHOUA TOKO/ MIYOUBI KOU-MANGOYE (Drice), FAO
10H30-11H00	Pause-Café	
11H00-11H15	Introduction aux travaux de groupe Présentation des TDRs des travaux de groupe Validation d'une méthodologie de travail Formation des groupes	Alain ONDO-AZI, CEMAC
11H15-13H15	Travaux de groupes Groupe 1 : Décryptage, amélioration et validation des rôles et responsabilités des parties prenantes (autrement dit, en quoi consistera la contribution des parties prenantes) Groupe 2 : Cartographie des atouts et défis liés à la promotion de l'agriculture urbaine et péri-urbaine pour améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, Groupe 3 : Facteurs de réussite, risques et mesures palliatives liées à la mise en œuvre du projet	Présidents de groupes: Points focaux des ministères de l'agriculture; Rapporteurs de groupes: Points focaux FAO

AGENDA

Horaires	Articulations	Intervenants
13H15-14H30	Pause déjeuner	
14H30-15H30	Restitution des travaux de groupes et discussion en plénière Présentation des conclusions de chaque groupe Harmonisation et adoption collective des propositions	Chefs de groupes / Rapporteurs
15H30-16H15	Adoption des conclusions et recommandations de l'atelier Révision et validation du plan de travail (feuille de route) Recommandations	Modérateur + Points focaux
16H15-16H45	Cérémonie de clôture Lecture du communiqué final de l'atelier conjoint Mot de synthèse du représentant de la FAO Allocution du représentant de la CEMAC Clôture officielle de l'atelier	SCR Président CEMAC

Liste des participants

N°	Organisation/Institution	Nombre de participants
1	CEMAC et Institutions	07
2	FAO (HQ, SFC et Bureaux-pays)	20
3	Ministères en charge de l'agriculture, de l'élevage et de l'alimentation et Ministère du Commerce (Cameroun, Congo, Gabon, et-Guinée-Equatoriale, Tchad et République centrafricaine)	16
4	Représentante de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) au Gabon	01
5	Direction Générale de l'Agriculture	01
6	Direction Général de l'élevage	01
7	Agence Gabonaise de Sécurité Alimentaire (AGASA)	01
8	Institut Gabonais d'Appui au Développement (IGAD)	01
9	Société d'Incubation et d'Innovation Agricole et d'Élevage du Gabon (SIIAG)	01
10	Ministère des Transports, de la Marine Marchande, chargé de la Logistique (Gabon)	01
11	Ministère de la Pêche, de la mer et de l'Economie Bleue (Gabon)	01
12	Ministère de l'Economie Numérique, de la Digitalisation et de l'Innovation (Gabon)	01
13	Institut de Recherche Agronomique et Forestière (IRAF)	01
14	Ministère de l'interieure de la sécurité et de la décentralisation	01
15	Ministre du Commerce, des PME-PMI et de l'Entrepreneuriat des Jeunes (Gabon)	01
16	Ministère de la Planification et de la Prospective	01
17	Douane gabonaise	01
18	Ministre de la Jeunesse, des Sports, du Rayonnement Culturel et des Arts, chargé de la Vie Associative (Gabon)	01
19	Mairies (Cameroun, Congo, Gabon, et Guinée-Equatoriale)	04
20	Conseil National de la Jeunesse du Gabon (CNJG)	01
21	Banque pour le Commerce et l'Entrepreneuriat du Gabon (BCEG)	01
22	Direction Générale Centrale d'achat	01
23	Organisation Internationale de la Francophonie (OIF)	01
24	Société d'incubation Numérique du Gabon (SING)	01
25	Directeur en charge du marché commun de la CEEAC et le Chef de Service Agriculture, Alimentation et Nutrition (CSAAN) de la CEEAC	02
26	Banque africaine de développement (BAD)	01
27	SANGel)	01
28	Organisation des transporteurs des viandes sur pied	01
29	Fédération nationale des transporteurs terrestre	01
30	CNOP-Gabon	01
31	Fonds d'équipement des Nations unies (UNCDF)	01
32	Coordination Nationale du Programme Intégrée de la zone des trois frontières	01
33	Direction de la promotion de la Femme	01
34	Plate-forme nationale des coopératives	01
	TOTAL	75